

**SYSTÈME GÉNÉRAL HARMONISÉ DE CLASSIFICATION
ET D'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS CHIMIQUES**

Rectificatif

*NOTA: Les rectificatifs au Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques sont également disponibles sur INTERNET sur le site web de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe à l'adresse suivante:
<http://www.unece.org/trans/danger/danger.htm>*

1. Page 53, figure 2.1.2, encadré « ÉPREUVES DE LA SÉRIE 8 »

Supprimer l'astérisque

2. Page 230, paragraphe 4.1.1.5.1, dernière phrase

Au lieu de DCO (demande chimique en oxygène) > 0,5 lire DCO (demande chimique en oxygène) ≥ 0,5

3. Page 236, paragraphe 4.1.2.12, deuxième phrase

Sans objet en français

À la deuxième phrase, au lieu de à une exception près. Les substances organiques lire à une exception près : les substances organiques

4. Page 263, Annexe 1, tableau relatif aux peroxydes organiques

Sans objet en français

5. Page 309, A2.28 (a)

Sans objet en français

6. Page 312, A2.28 (b)

Sans objet en français

7. Page 313, titre

Au lieu de EXAMPLES lire EXEMPLES

8. Page 429, paragraphe A4.3.9.3

Sans objet en français
